

JO de Paris 2024 : les associations sportives de Seine-Saint-Denis déplorent « un héritage au rabais »

Si la modernisation des équipements du département a connu des « avancées notables », selon les acteurs sportifs locaux, ces derniers la jugent insuffisante. Ils appellent l'Etat à continuer à investir après l'été 2024.

Par Laura Pottier

Le Monde | 08.07.2023 à 06h30 • Mis à jour le 08.07.2023 à 15h29



Le Centre olympique aquatique à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), le 7 juin 2023.

BERTRAND GUAY / AFP

« Aller plus loin » pour que les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024 laissent une véritable empreinte sur la pratique sportive en

Seine-Saint-Denis : tel est le mot d'ordre du CoPER 93. Ce collectif permanent pour la défense et la promotion de l'EPS et du sport associatif dans le département, créé en 2021, a organisé fin juin une convention citoyenne réunissant trois acteurs majeurs : les villes avec des élus, l'éducation nationale – représentée par des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) – et les associations sportives.

« L'idée est de se mettre d'accord sur un texte qui nourrira un futur travail législatif. Le but est d'aller vers un plan ambitieux pour le développement de la pratique sportive en France et en particulier en Seine-Saint-Denis, avec notamment la question des équipements sportifs publics », explique Clément Rémond, l'un des organisateurs.

Coprésident de la FSGT 93 (Fédération sportive et gymnique du travail) – qui réunit 180 clubs du département, soit 13 000 licenciés pratiquant une cinquantaine de disciplines sportives différentes –, il dresse un constat alarmant. « Jeune et dynamique », la Seine-Saint-Denis reste le territoire le moins bien doté en France en matière d'infrastructures sportives, avec une moyenne de 16,2 équipements pour 10 000 habitants, contre 25 en Ile-de-France et 49,6 au niveau national.

Lire aussi : [Le pari des JO de Paris 2024 pour la Seine-Saint-Denis](#)

Conséquence, pour les associations sportives : des pratiquants entassés, un manque de créneaux horaires, notamment pour développer la pratique féminine et inclusive, sans parler de l'impossibilité d'accueillir de nouveaux adhérents. Certains clubs d'escalade au Bourget (Seine-Saint-Denis) ont même, en juin déjà, des listes d'attente.

L'école, qui devrait être un point d'accès à la pratique sportive, rencontre les mêmes difficultés, avec des temps de trajets parfois insensés. « Les équipements sportifs, ce sont nos salles de classe. Imaginez un prof de maths qui ferait vingt minutes de marche pour rejoindre sa classe », image Hugo Pontais, professeur d'EPS au lycée Marcelin-Berthelot de Pantin.

Réparer des petits manques

Le département a lancé plusieurs initiatives pour tenter de rattraper le retard, [parmi lesquelles le plan piscines 2](#) et la modernisation du parc des sports de Marville. Il a également profité du plan « 5 000 terrains de sport » de l'Agence nationale du sport (ANS), qui, en 2022, a soutenu 27 projets d'équipements de proximité en Seine-Saint-Denis, pour réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive.

Parmi eux : un miniterrain de baseball à Noisy-le-Grand, des terrains de basket 3x3 à Clichy-sous-Bois, des tables de teqball (combinaison de football et de tennis de table) à Saint-Ouen ou encore le projet des « chemins de la glisse » de la ville de Montreuil avec un skatepark, une piste de roller et un site de pumptrack pour VTT et BMX (inauguré le samedi 24 juin).

« C'est un plan novateur qui permet aux villes d'aller chercher un public éloigné de la pratique sportive et d'encourager la pratique libre, notamment féminine, dans l'espace public », se réjouit Zainaba Saïd Anzum, conseillère départementale déléguée au sport. En mars, une convention a été signée avec l'ANS pour que davantage de fonds soient consacrés à la Seine-Saint-Denis : de 2,6 millions en 2022, ils passeront à 4,8 millions d'euros cette année grâce à un abondement de 2,4 millions d'euros du département en soutien à l'ANS (réitéré en 2024).

Lire aussi : [JO de Paris 2024 : trop vieux ou pas assez nombreux, les équipements sportifs en grand besoin d'investissements](#)

Cette année, le département a déposé un dossier pour un parcours sportif de 27 agrès au parc de la Poudrerie à Sevran, avec une partie dédiée aux personnes à mobilité réduite ou de moindre force physique. Il réfléchit à d'autres projets d'équipements sur du foncier départemental, avec une enveloppe de 5 millions d'euros. « Huit sites délaissés dans l'espace urbain des communes ont été identifiés », fait valoir Mme Saïd-Anzum. Un

skatepark, qui sera mis en service en 2025, va voir ainsi le jour sur le terrain des Essences au sein du parc Georges-Valbon, à La Courneuve.

Des projets que le CoPER 93 « salue, encourage et soutient », mais qui permettront seulement de réparer des petits manques et non de transformer fondamentalement la pratique sportive. « C'est bien mais ce sont de petits équipements et ce ne sera pas suffisant pour les associations sportives, prévient Clément Rémond. Ça ne répondra pas à la pénurie et au retard accumulé : pour être dans la moyenne nationale, il faudrait construire 7 500 équipements dans le département. »

D'autant plus que la demande est croissante et va continuer d'augmenter à l'approche de l'été 2024 – et après. « On n'utilise pas les terrains de proximité, témoigne Luis Battica, responsable de l'association sportive de football AS Bel Air, créée en 2019 et qui compte désormais 160 licenciés. Ce qu'il nous manque surtout, ce sont les entraîneurs. »

« L'acteur qu'il nous manque, c'est l'Etat »

Même constat pour Catherine-Pierre Andreazzoli, enseignante de judo au Saint-Denis Union Sport depuis les années 1980 : « Les 1 000 dojos solidaires de l'ANS ? Je n'en vois pas l'intérêt, du moins à Saint-Denis où il y a déjà assez de clubs. Le problème, c'est de trouver des professeurs. »

Basé au Palais des sports de Saint-Denis, en rénovation en vue des JOP, le club a dû délocaliser sa pratique sportive depuis décembre 2022, passant d'un « cadre idyllique » de 200 m² de tapis et d'une salle de musculation à un petit gymnase avec 60 m² utilisables et des douches à l'eau froide. «

C'est un sketch quand même. Il faut vraiment avoir du mordant pour faire du sport », regrette-t-elle.

Lire aussi : [JO 2024 : les « 1 000 dojos solidaires » voulus par Macron tardent à voir le jour](#)

Fédérer les énergies pour que l'héritage et le développement du sport soit le plus ambitieux possible est donc la raison pour laquelle le CoPER 93 s'est formé. « C'est difficile de faire croire qu'on peut avoir mieux mais je n'ai pas envie d'être résigné, fait valoir le professeur d'EPS Hugo Pontais. En septembre 2024, on aura un héritage au rabais mais il faut utiliser cette dynamique pour l'après. Il ne faut pas passer à côté de cette opportunité unique. »

Les membres souhaitent ainsi que l'Etat aille plus loin : selon eux, le financement de 200 millions d'euros sur deux ans pour les 5 000 équipements sportifs de proximité est en fait « pas grand-chose », l'enveloppe moyenne étant de 40 000 euros par équipement.

« L'acteur qu'il nous manque, c'est l'Etat. C'est lui qui prendra le relais après les JOP et on demande qu'il joue son rôle, qu'il investisse massivement dans le département, conclut le CoPER 93. Un héritage dépend aussi des moyens qu'on met en œuvre pour la suite. »